

CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL DES HAUTS-DE-FRANCE

Secrétariat du CSRPN
Hauts-de-France

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Service Eau et Nature
Pôle Nature et Biodiversité

Affaire suivie par :
Cyril LE MAUX
Tél : 03 22 82 92 83

Courriel : secretariat.csrpn-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020 DU CSRPN HAUTS-DE-FRANCE

I – Préambule : mission, composition et fonctionnement du CSRPN Hauts-de-France

Le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) est principalement régi par les articles L 411-1A et R 411-22 à R 411-29 du code de l'environnement.

Le CSRPN est une instance consultative à compétence scientifique qui peut être saisie par le préfet de Région ou le président de la Région concernant toute question relative à la connaissance, la conservation et la gestion des patrimoines naturels régionaux.

Par ailleurs, certaines procédures imposent un avis du CSRPN (plan de gestion des réserves naturelles nationales ou régionales, labellisation UICN des listes rouges régionales, inventaire ZNIEFF et patrimoine géologique, dérogation espèces protégées, arrêté de destruction d'espèces exotiques envahissantes, validation des documents d'objectifs des sites Natura 2000...).

Les membres du CSRPN sont des spécialistes désignés *intuitu personæ* pour leurs compétences scientifiques, en particulier dans les universités, les organismes de recherche, les sociétés savantes, les muséums régionaux...

La composition du CSRPN des Hauts-de-France actuel a été fixée par l'arrêté préfectoral du 1^{er} mars 2017. Les experts y sont nommés pour une durée de 5 ans renouvelable. Leur mandat expirera le 28 février 2022.

A ce jour, le CSRPN des Hauts-de-France est composé des 32 spécialistes suivants :

	Domaine(s) d'expertise
Lucas BALITEAU	Entomologie, rapaces, mammifères Ecosystèmes forestiers
Vincent BAWEDIN	Géographie des espaces littoraux, Ornithologie Ecosystèmes littoraux, marins, zones humides
Benjamin BIGOT	Ornithologie Ecosystèmes terrestres, forestiers, aquatiques et zones humides
Jean-Luc BOURGAIN	Mammifères marins, poissons, invertébrés aquatiques, algues ; Peuplements benthiques et pélagiques de la Manche orientale
Bernard BRIL	Ornithologie, mammifères marins, amphibiens, reptiles
Jérôme CANIVÉ	Géographie physique et humaine, pédologie des écosystèmes

	régionaux Ecosystèmes forestiers, zones humides Gestion des milieux naturels
Déborah CLOSSET-KOPP	Flore vasculaire, écosystèmes forestiers, agro-écosystèmes, corridors écologiques
Vincent COHEZ	Ornithologie, Mammifères terrestres (chiroptères), herpétologie, entomologie (odonates, orthoptères, rhopalocères) Gestion des milieux naturels
Jean-Pierre COLBEAUX	Géologie, hydrogéologie Ecosystèmes littoraux, marins, aquatiques, zones humides, terrestres ;
Xavier COMMECY	Ornithologie, chiroptères, vertébrés sauf poissons
Thierry CORNIER	Flore supérieure, phytosociologie Ecosystèmes fluviaux, alluviaux, zones humides, forestiers
Guillaume DECOCQ	Flore supérieure, phytosociologie Ecosystèmes forestiers, aquatiques, zones humides, terrestres
François DUCHAUSSOIS	Géologie, mollusques, flore supérieure
Françoise DUHAMEL	Phytosociologie, cartographie de la végétation, écologie végétale et restauration des milieux naturels
Rémi FRANCOIS	Flore supérieure, phytosociologie, ornithologie, reptiles, amphibiens, orthoptères, odonates, Ecosystèmes forestiers, aquatiques et zones humides, terrestres (pelouses, prairies) Continuités écologiques
Laurent GAVORY	Faune vertébrée (ornithologie, batrachologie) et invertébrée (odonates, rhopalocères), habitats de zones humides et boisées
Guénaël HALLART	Avifaune terrestre, mammifères terrestres, amphibiens, reptiles, lépidoptères Milieu et écosystèmes de Thiérache (Aisne)
Jean-Christophe HAUGUEL	Flore supérieure, bryoflore, phytosociologie
Philippe JULVE	Flore, phytosociologie, flore et végétation aquatique, macroalgues marines benthiques, biocénoses littorales et marines
Gildas KLEINPRINTZ	Espèces piscicoles et invertébrés aquatiques Hydrosystèmes lotiques et lentiques et zones humides adjacentes Ecologie des populations et conservation de la nature
Stéphane LE GROS	Ornithologie, mammifères Ecosystèmes terrestres, zones humides Gestion des milieux
Guillaume LEMOINE	Flore supérieure, amphibiens, hyménoptères Ecosystèmes littoraux, anthropisés (carrières, terrils, friches industrielles)
Christophe LUCZAK	Ornithologie, Invertébrés marins Ecosystèmes littoraux et marins
Francis MEUNIER	Ornithologie (limicoles et anatidés), micromammifères Ecosystèmes littoraux, zones humides, estuaires Gestion des milieux naturels Ecologie des populations et de la conservation de la nature
Cécile PATRELLE	Amphibiens, parasitologie de la faune sauvage, espèces cynégétiques Zones humides Gestion des milieux naturels
Aryendra PAWAR	Espèces piscicoles et astacicoles (écrevisses) Ecosystèmes aquatiques (rivières) et zones humides
Olivier PICHARD	Flore supérieure, phytosociologie, ornithologie, chiroptères Ecosystèmes forestiers, zones humides
Nicolas SPILMONT	Milieu marin, faune benthique marine, espèces introduites marines
Franck SPINELLI	Flore supérieure, phytosociologie, ornithologie, mammifères dont chiroptères, amphibiens, reptiles, odonates, lépidoptères rhopalocères, orthoptères Gestion des milieux naturels
Damien TOP	Flore supérieure, chiroptères, amphibiens, reptiles, odonates, rhopalocères, hétérocères, syrphes, orthoptères

	Ecosystèmes terrestres et zones humides Gestion des milieux naturels
Anne TRANNOY	Faune sauvage chassable et prédateurs Gestion des milieux naturels
Vincent VIGNON	Mammifères (ongulés, carnivores), faune associée aux vieux peuplements forestiers, orthoptères Ecosystèmes forestiers, continuités écologiques

La présidence du CSRPN Hauts-de-France est assurée par Franck SPINELLI. Les vice-présidents sont Guillaume LEMOINE et Vincent BAWEDIN.

Le fonctionnement du CSRPN Hauts-de-France respecte le règlement intérieur adopté en séance plénière du 19 octobre 2017.

Deux membres ont quitté le CSRPN au cours de l'année 2020 : Marguerite DELAVAL ainsi que Jeremy LEBRUN pour cause de déménagements dans l'autres régions pour des aspects professionnels.

Le CSRPN des Hauts-de-France était composé de 36 membres lors de sa création. Un appel à candidature a été lancé en fin d'année 2020 pour rétablir le nombre initial de membres. La titularisation des nouveaux membre est effective depuis le 4 juin 2021, date de la signature de l'arrêté préfectoral portant modification de l'arrêté du 1^{er} mars 2017 relatif à la composition du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel. Les nouveaux membres affectés au CSRPN des Hauts-de-France ont été choisis en fonction de leurs compétences par rapport aux personnes qu'ils remplacent. Ainsi, Jérôme JAMINON remplace Marguerite DELAVAL en tant qu'écologue forestier et herpétologue, Régis COURTECUISSÉ remplace José GODIN en tant que mycologue, Grégory CROWYN remplace Yann LE PERU en tant qu'écologue et spécialiste en écosystème aquatique et Cédric VANAPPELGHEM remplace Jérémy LEBRUN en tant qu'entomologiste.

Les sujets relatifs au patrimoine géologique sont traités par la Commission Régionale du Patrimoine Géologique (CRPG).

Conformément aux dispositions du code de l'environnement :

- le coordinateur scientifique est un membre du CSRPN – Jean-Pierre COLBEAUX (nommé en séance plénière du 17 mars 2017)
- la composition de cette commission a été validée en séance plénière du 27 avril 2017.

Certains travaux de la CRPG doivent être validés en séance plénière du CSRPN.

Pour les autres sujets, le CSRPN a constitué quatre groupes de travail : Espaces, Espèces, Connaissance, Milieux marins et littoraux qui sont réunis selon les besoins.

Les avis émis par le CSRPN sont publiés sur le site internet de la DREAL (<http://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr>).

Le secrétariat du CSRPN est assuré par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), au pôle Nature et Biodiversité du Service Eau et Nature.

II - Séances plénières

Le CSRPN s'est réuni à cinq reprises en séance plénière durant l'année 2020. Ces séances ont eu lieu dans les locaux de la DREAL à Amiens pour la première séance puis en visioconférence pour les suivantes.

II- 1) Participation

Séance du	24/01/20	24/03/20	17/06/20	30/06/20	04/11/20	02/12/20
Lieu	Amiens	Annulé	Visioconf	Visioconf	Visioconf	Visioconf
Présents	15	Annulé	11	11	16	19
Absents/excusés	19	Annulé	22	22	16	13
% présents	44 %	Annulé	33 %	33 %	50 %	59 %
Nbre de mandats	6	Annulé	6	7	6	3
% présents+mandats	62 %	Annulé	51 %	54 %	69 %	69 %

La participation moyenne, sans tenir compte des mandats, s'élève à **43,8 %**.

En tenant compte des mandataires, la participation moyenne atteint **61 %**.

Le taux de participation, mandats compris, a permis d'atteindre le quorum et de délibérer à chaque séance. Ces participations moyennes sont en baisse par rapport à 2019 (respectivement 44 % et 68%).

La séance prévue pour le mois de mars a été annulée à cause de la situation sanitaire du moment.

II- 2) Sujets traités

Outre la validation des procès-verbaux faite en début de chaque séance et la présentation du rapport d'activités annuel lors de la première séance de l'année, les sujets traités en séance sont rappelés ci-après.

II-2-a) Séance du 24 janvier 2020 à Amiens

- > RNR des Prés du Moulin Madame (62), avis n°2020-01 relatif aux travaux de restauration hydraulique.
- > RNR du Pré des Nonnettes (59), avis n°2020-02 relatif au renouvellement du plan de gestion.
- > Projet d'extension de la RNN Dune Marchand (59), avis n°2020-03 relatif à l'avant-projet.
- > Projet d'arrêté préfectoral de protection de l'habitat naturel de la source tufeuse de Bousignies-sur-Roc (59), avis n°2020-04.

II-2-b) Séance du 24 mars 2020 à Lille

- > La séance a été annulée suite aux annonces du gouvernement concernant la crise sanitaire de la COVID19.

II-2-c) Séance du 17 juin 2020 en visioconférence

- > Travaux dans le parc ornithologique du Marquenterre, en RNN Baie de Somme, avis n°2020-05.

II-2-d) Séance du 30 juin 2020 à Amiens

- > RNR du Bois d'Encade (59), avis n°2020-07 relatif au renouvellement du plan de gestion.

II-2-e) Séance du 4 novembre 2020 en visioconférence

- > Validation des ZNIEFF, avis n°2020-10.
- > Demande de dérogation « espèces et habitats d'espèces protégées » de l'USAN pour la construction d'une ZEC à Saint-Jans-Cappel, avis n°2020-31.
- > RNN du Romelaëre (62), avis n°2020-09 relatif à la construction d'un observatoire.

II-2-f) Séance du 2 décembre 2020 à Amiens

- > RNR Plateau des landes (62), avis n°2020-14, relatif au renouvellement du plan de gestion 2020-2029.
- > Validation du principe de la méthode pour le référentiel faune des Hauts-de-France, avis n°2020-15

III – Groupes de travail

Les groupes de travail se réunissent, soit pour traiter un sujet en amont de sa présentation en séance plénière, soit pour traiter directement un sujet ne nécessitant pas d'avis selon la réglementation (avis CSRPN facultatif).

L'activité de chaque groupe est coordonnée par un·e chargé·e de mission du Pôle Nature et Biodiversité de la DREAL.

Les dates de réunion des groupes de travail sont communiquées à l'ensemble des membres du conseil qui peuvent, s'ils le souhaitent, y participer. Ce choix de laisser libre à l'ensemble des membres permet la participation du plus grand nombre et a également de ce fait une forte vocation pédagogique tout en favorisant les travaux de convergence de doctrines / positions...

III – 1) Groupe de travail « Connaissance »

La coordination du groupe est assurée en DREAL par Guillaume Kotwica et Valérie Raevel.
Ce groupe s'est réuni à deux reprises en 2020.

III-1-a) Réunion du 4 septembre 2020

Étaient présents pour le CSRPN : Jean-Luc BOURGAIN, Bernard BRIL, Françoise DUHAMEL, Jean-Christophe Hauguel, Franck Spinelli

Lors de la première partie de la réunion, l'actualisation des ZNIEFF prospectées en 2019 a été examinée préalablement à sa présentation pour validation en séance plénière. Dans une seconde partie, la liste des données d'espèces sensibles flore Hauts-de-France dans le cadre du SINP a été validé.

III – 2) Groupe de travail « Espaces »

La coordination du groupe était assurée en DREAL par Julien Labalette.
Ce groupe de travail s'est réuni le 15 octobre 2020.

Étaient présents à cette réunion pour le CSRPN : Franck Spinelli, Olivier Pichard, Rémi François.
Cette réunion a permis l'examen :

- > du document d'objectifs de la zone spéciale de conservation FR2200398 « Massif forestier de Retz »

III – 3) Groupe de travail « Espèces »

La coordination du groupe est assurée en DREAL par Cyril Le Maux.
Ce groupe s'est réuni à deux reprises en 2020.

III-3-a) Réunion du 15 octobre 2020

Étaient présent·e·s pour le CSRPN : Franck Spinelli, Guillaume DECOCQ

Cette réunion a permis de discuter du sujet suivant :

- > Elaboration d'un outil d'aide à la constitution d'un dossier de demande de dérogation espèces protégées destiné aux exploitants agricoles pour le déplacement de haies.

III-3-b) Réunion du 26 novembre 2020

Etaient présents pour le CSRPN : Stéphane LE GROS, Guillaume LEMOINE

La séance était consacrée à une discussion autour des dossiers de dérogation espèces protégées concernant les hirondelles. L'objectif de la séance était d'aboutir à une méthodologie de prise en compte des dossiers afin de faciliter la sollicitation des membres du CSRPN sur ce sujet.

III – 4) Groupe de travail « Milieux marins et littoraux »

La coordination du groupe en DREAL était assurée par Fanny Filippa.

Le groupe de travail ne s'est pas réuni sur l'année 2020.

IV – Commission Régionale du Patrimoine Géologique

L'animation de la commission est assurée conjointement :

- par les conservatoires d'espaces naturels (CEN) Nord-Pas-de-Calais et Picardie (Gaëlle Guyétant et Guillaume Chevallier) ;
- par la DREAL (Valérie Raevel) ;

Jean-Pierre COLBEAUX est le coordinateur scientifique du CSRPN, nommé lors de la séance plénière du 17 mars 2017.

La composition de la commission, validée en séance plénière du 27 avril 2017, est la suivante :

Pierre ANTOINE	Pierre DRON	Bruno MISTIAEN
Olivier AVERBUCH	François DUCHAUSSOIS	Christian NAIL
Pascal BARRIER	Christian DUVAUCHELLE	Thierry OUDOIRE
Yvonne BATTIAU-QUENEY	Alain GIGAUX	Alain TRENTESAUX
Jérôme CANIVÉ	Gérard GROS	Yannick VAUTIER
Jean-Pierre COLBEAUX	Geoffroy MAHIEUX	
Laurent DECHODT	Francis MEILLEZ	

Les experts associés sont :

Francis AMEDRO	Jean-Pierre GIEB	Francis ROBASZYNSKI
Françoise BERGERAT	Jeremy LEBRUN	Francis VAN LAETHEM
Alain BLIECK	Guillaume LEMOINE	Diane VIDIER
Jean-François DECONINCK	Christian LOONES	
Christian DUPUIS	Christian MONTENANT	

Les structures associées comprennent la Région Hauts-de-France, les Départements Aisne, Oise, Nord, Pas-de-calais et Somme, les délégations Nord/Pas-de-Calais et Picardie de l'Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de construction, les Parcs Naturels Régionaux de l'Avesnois, Oise Pays de France, Caps et Marais d'Opale, Scarpe Escaut, les syndicats mixtes Eden 62, Baie de Somme Grand Littoral Picard, Baie de Somme 3 Vallées, Espace Naturel Lille Métropole, l'Office national des forêts, le Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres, le Bureau de Recherches Géologiques et Minières.

Les principales missions de la CRPG se découpent en plusieurs volets

- Volet connaissance : elle suit l'inventaire régional du patrimoine géologique (IRPG), rédige et prévalide les nouvelles fiches des sites de cet inventaire avant leur validation en séance plénière du CSRPN.
- Volet protection : elle participe à la réflexion globale sur la protection des sites intérêt géologique et propose notamment leur inscription aux listes départementales et sur certains d'entre eux la mise en place d'arrêtés préfectoraux de protection de géotope (APPG)
- Volet gestion : elle donne des avis ou des conseils sur des plans de gestion de sites.
- Volet valorisation : elle suit et participe au plan de communication sur l'IRPG

En 2020, la CRPG n'a pas pu se réunir au vu de la situation sanitaire à cette période.

Une réunion terrain était prévue le 9 mars 2020 sur les sites PIC0022 « l'affleurement stratotypique du Cuisien – Sables de Cuise-la-Motte » et PIC0095 « Sédimentation du Cuisien et du Lutétien dans les carrières de la vallée du ru de Bonneuil ». Cette réunion a donc été annulé et reporté en 2021 dès que les conditions nationales et locales le permettront.

Une autre réunion était prévue pour le 19 novembre, annulée elle-aussi à cause de la situation sanitaire. Cette réunion a été remplacé par l'envoi du bilan 2020 et des perspectives de 2021.

V – AVIS

Cette partie ne concerne que les avis dits « formels » du CSRPN, c'est-à-dire formalisés par un avis numéroté publié sur internet, voire exceptionnellement par une note plus détaillée.

En outre, le CSRPN peut répondre à une sollicitation sans qu'un avis formel soit rédigé, en particulier lorsqu'il s'agit d'une sollicitation non prévue par un texte réglementaire (et donc facultative), destinée à recueillir des recommandations notamment.

Dans ce cas, la position ou les recommandations du CSRPN sont seulement consignées dans le procès-verbal de la séance plénière ou dans le compte-rendu du groupe de travail.

Les avis formels du CSRPN sont émis selon trois modalités.

1 - En séance plénière directement après audition des personnes en charge du sujet ou sur proposition d'un groupe de travail. Dans ce cas, l'avis est pré-rédigé par le/la chargé-e de mission de la DREAL ou de la Région en charge du sujet en fonction des débats en séance. L'avis est finalisé et signé par le Président.

2 - Par vote électronique, sur proposition d'un groupe de travail ou d'un-e chargé-e de mission de la DREAL ou de la Région. L'avis pré-rédigé est proposé au vote électronique après validation du président. L'avis finalisé est signé par le Président.

3 - Par expert délégué sur les demandes de dérogation espèces protégées qualifiées d'affaires courantes. Pour cela cinq experts délégués (les membres en question sont repris dans un tableau ci-après) ont été nommés par le CSRPN lors de la séance du 17 mars 2017. L'avis est directement rédigé et signé par l'expert.

Le mode d'émission de l'avis est défini par le Président sur proposition du secrétariat du CSRPN.

Au total, le CSRPN a rendu 51 avis en 2020 dont : - 4 sur sollicitation de la Région ;
- 47 sur sollicitation de l'État (DREAL).

Avis rendus sur sollicitation de la DREAL

Sujet	Nbre d'avis
Réserves Naturelles régionales	4

Sujet	Nbre d'avis
Dérogation espèces protégées	40
Réserves Naturelles Nationales	3
ZNIEFF	1
Arrêtés de protection d'habitats naturels	1
Document d'objectifs Natura 2000	1
SINP données sensibles	1

Total : 47

V – 1) Avis rendus sur sollicitation de la Région.

Les 4 avis rendus sur sollicitation de la Région ont concerné les réserves naturelles régionales (RNR) suivantes :

- > Prés du Moulin Madame, avis n°2020-01 relatif aux travaux de restauration hydraulique
- > Pré des Nonnettes, avis n°2020-02 relatif au renouvellement du plan de gestion
- > Bois d'Encade, avis n°2020-07 relatif au renouvellement du plan de gestion
- > Plateau des landes, avis n°2020-11 relatif au renouvellement du plan de gestion

Ces avis sont favorables sous réserve de la prise en compte des réserves et/ou recommandations énoncées en séance et synthétisées dans l'avis.

V – 2) Avis rendus sur sollicitation de la DREAL

Sur les 47 **avis rendus** sur sollicitation de l'État par l'intermédiaire de la DREAL, une grande majorité (40) concerne des demandes de dérogation au titre de l'article L411-2 du code de l'environnement dites « dérogations espèces protégées ». Les 7 autres avis concernent les réserves naturelles nationales (3)

l'inventaire ZNIEFF (1), les arrêtés de protection d'habitats naturels (1), le document d'objectifs Natura 2000 (1) et le SINP données sensibles (1).

V-2-a) Avis concernant des demandes de dérogations espèces protégées

Le nombre d'avis rendus, 40, est supérieur à celui de 2019.

Les avis sur les demandes de dérogations espèces protégées ont été rendus en grande majorité par expert délégué (34 avis). 1 avis ont été rendus en séance plénière et 5 sur consultation électronique.

V-2-a-a) 34 avis rendus par expert délégué

Pour mémoire, les avis experts-délégués sont rendus uniquement pour des affaires courantes désignées à la séance plénière d'installation du 17 mars 2017.

Sont qualifiées d'affaires courantes :

- les demandes de captures/inventaires sous réserve que les méthodes employées soient non létales et non mutilantes ;
- les demandes pour destruction/déplacement d'espèces protégées et/ou d'habitats d'espèces protégées ne concernant que des espèces et/ou habitats non menacés selon les référentiels des listes rouges régionales.

Lors de la même séance du 17 mars 2017, ont été désignés les cinq experts-délégués suivants :

Bernard BRIL	Jean-Christophe HAUGUEL	Stéphane LE GROS
Guénäel HALLART	Guillaume LEMOINE	

Un nouveau membre du CSRPN a été ajouté à cette liste d'expert délégué : Damien TOP

Les 34 avis experts délégués ont traité :

- > 12 demandes de destruction de nids d'Hirondelle de fenêtre, réparties entre l'Oise (3), le Nord (4), l'Aisne(1), le Pas-de-Calais (3) et la Somme (1) ;
- > 12 demandes de destruction d'autres espèces protégées de faune et/ou de flore non menacées dans le cadre de travaux divers ou projets d'aménagement ;
- > 9 demandes de captures/inventaires pour des amphibiens ;
- > 1 demande de stérilisation de laridés.

Sur les 34 avis rendus	1 a été	défavorable
	10	favorables
	23	favorables sous conditions

V-2-a-b) 2 avis rendus en séance plénière

> Séance du 24 mars 2020 : avis favorable tacite sur la demande des mytiliculteurs pour l'effarouchement des goélands argentés (avis n° 2020-ESP14).

> Séance du 4 novembre 2020 : avis favorable sous conditions sur la demande de l'USAN sur la construction d'une ZEC à Saint-Jans-Cappel (avis n° 2020-ESP31).

V-2-a-c) 4 avis rendus sur consultation électronique.

> Avis n°2020-ESP01 favorable sous conditions à la demande de dérogation de stérilisation/destruction de 35 nids de goéland argenté pour réduire les nuisances des goélands dans la ville de Dunkerque.

> Avis n°2020-ESP08 défavorable avec demande de compléments à la demande de dérogation pour la création d'un nouveau camping et un projet de requalification des espaces publics du secteur Risban à Calais.

> Avis n°2020-ESP19 défavorable à la demande de dérogation pour le retournement de prairies et le comblement de deux mares afin de transformer les parcelles en parcelles de culture.

> Avis n°2020-ESP26 défavorable à la demande de dérogation relatif au castor d'Europe pour réaliser des opérations de confortement de la digue entre le canal de Roubaix et le collecteur de l'Espierre.

V-2-b) 3 avis concernant des réserves naturelles nationales (RNN)

Le CSRPN a exprimé trois avis en séance plénière concernant :

- > l'extension de la RNN Dune Marchand, avis n°2020-03
- > des travaux non prévus au plan de gestion dans la RNN Baie de Somme, avis n°2020-06
- > la construction d'un observatoire sur la RNN du Romelaëre, avis n°2020-09

V-2-c) 1 avis concernant l'inventaire ZNIEFF

Un avis CSRPN portent sur ce thème.

- > Avis n°2020-10 validant l'actualisation, la création ou la suppression des ZNIEFF, validant les amendements concernant les espèces déterminantes de ZNIEFF

V-2-d) Un avis concernant des arrêtés préfectoraux de protection d'habitats naturels (APPHN)

Lors de la séance du 24 janvier 2020, le CSRPN a émis un avis favorable avec recommandations sur le projet d'APPHN de la source tufeuse de Bousignies-sur-Roc (avis n°2020-04).

V-2-e) Un avis relatif au renouvellement du document d'objectifs du site « Massif forestier de Retz »

Le CSRPN a exprimé un avis favorable avec des recommandations sur le projet du nouveau document d'objectifs du site « Massif forestier de Retz » (avis n°2020-13).

V-2-f) Un avis relatif aux données sensibles SINP

Le CSRPN a exprimé un avis favorable sur la liste des données d'espèces sensibles de la flore des Hauts-de-France dans le cadre du SINP (avis n°2020-08).

V-3) Autres activités des membres du CSRPN

Dans le cadre de leur mandat, plusieurs membres du CSRPN ont participé à des réunions de comité consultatifs de RNN et de RNR, à certains comités de suivis (notamment le projet éolien off-shore à Dieppe – Le Tréport), au comité régional biodiversité.

Jusqu'à aujourd'hui, le CSRPN a réalisé deux autosaisines :

- La première porte sur les travaux de construction d'une digue rétro-littorale au « Bois de Sapin » et de rechargement de 350 000 m³ de sable en Baie d'Authie (62).
- La seconde concerne la demande de dérogation pour destruction d'espèces protégées et/ou d'habitats d'espèces protégées des Coteaux de Chartèves (02).

Fait à Amiens
Le 08/06/21

Le Président du CSRPN Hauts-de-France,



Franck SPINELLI